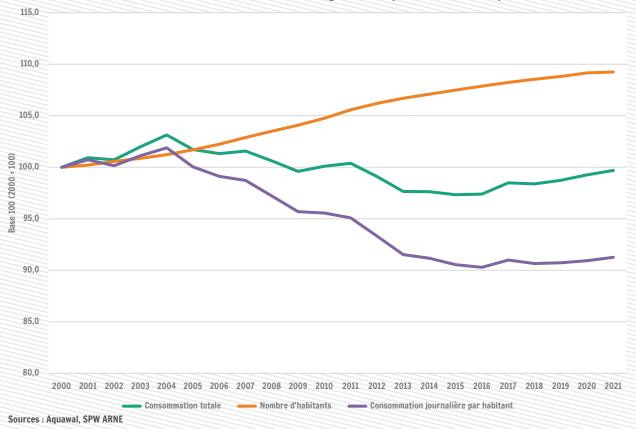
Consommation d'eau de distribution

120 I/(hab.j)

La consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie est estimée à 120 litres par habitant et par jour

Evolution de la consommation d'eau de distribution (à usage domestique et non domestique) en Wallonie



La consommation moyenne d'eau de distribution à usage domestique et non domestique en Wallonie s'élevait en 2021 à un peu plus de 160 millions de m³. Elle était relativement stable sur la période 2000 – 2021. Exprimée par jour et par habitant, la consommation d'eau s'élevait en moyenne à 120 l/(hab.j). Elle était en baisse sur la période 2004 - 2014 (- 10,5 %) probablement suite à la généralisation d'appareils plus économes en eau : lave-linge, douche économique ou WC double chasse... Elle est relativement stable depuis 2014.

Selon Aquawal, la consommation d'eau de distribution à usage domestique était estimée en 2017 à environ 90l/(hab.j), un des niveaux les plus faibles de l'Union européenne. Cette consommation n'était pas uniforme sur l'ensemble du territoire wallon. Une enquête réalisée par Aquawal et le CEHD (2015) a montré que la consommation d'eau par ménage est d'autant plus élevée que :

- la taille du ménage est élevée. La consommation par personne diminue cependant fortement avec la taille du ménage par un effet d'économies d'échelle ;
- le niveau socio-économique du ménage est élevé ;
- le ménage n'utilise pas d'eau alternative pour les usages intérieurs au logement ;
- l'utilisation pour les seuls usages extérieurs n'impacte pas significativement la consommation d'eau de distribution ;
- l'âge de la personne de référence du ménage est intermédiaire (45-54 ans).



Webs

Consommation

d'eau de distribution

Au niveau de la production, le volume total d'eau prélevé en Wallonie à des fins de distribution publique s'élevait en 2020 à 376,7 millions de m³ dont environ 77 % provenaient des eaux souterraines. Entre 1990 et 2020, les volumes prélevés ont diminué d'environ 894 000 m³ par an en moyenne, soit une baisse de 6,6 % sur la période.

Environ 63 % de ces prélèvements étaient destinés à la distribution d'eau potable en Wallonie, le reste allant en Flandre (19,4 %), à Bruxelles (17,4 %) et un tout petit peu à l'étranger. Parmi ces 63 %, 159,7 millions de m³ étaient enregistrés pour la consommation d'eau des usagés et 82,1 millions de m³ correspondaient aux volumes non enregistrés (non facturés). Il s'agit des volumes non comptabilisés par les compteurs d'eau (dysfonctionnement), des volumes utilisés par les services incendies et la protection civile, par les producteurs d'eau pour nettoyer leurs installations et des volumes perdus via des fuites dans le réseau.

Définitions et sources

L'indicateur de consommation moyenne d'eau de distribution par habitant est mesuré à partir des compteurs d'eau des logements/bâtiments.

Sources : les données et analyses utilisées pour réaliser cette fiche proviennent :

- des fiches de la Direction de l'Etat environnemental du SPW ARNE DEMNA, d'Aquawal, soit l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie. AQUAWAL, 2022. Rapport statistiques 2021. Statistiques de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie. AQUAWAL: Namur, Belgique.
- d'une étude d'Aquawal et du CEHD (2015) à partir de données d'enquêtes. Aquawal et CEHD, 2015. Etude sur les consommations résidentielles d'eau et d'énergie en Wallonie, 199p

https://www.aquawal.be/fr/etude-sur-les-consommations-residentielles-d-eau-et-d-energie-en-wallonie-novembre-2015 html?IDC=683

Pertinence et limites

Les ménages et les autres acteurs de la société utilisent quotidiennement de l'eau de distribution à des fins domestiques ou autres. L'usage de l'eau " du robinet " représente un enjeu de santé publique mais aussi de développement durable puisqu'il touche à la fois à des aspects environnementaux (utilisation de la ressource), économiques (bien de consommation) et sociaux (bien de première nécessité).

L'estimation de la part résidentielle de la consommation d'eau de distribution est difficile car : -tous les secteurs (industrie, agriculture...) consomment aussi de l'eau de distribution ; -une partie des ménages exerce une activité professionnelle au sein de leurs logements. Par conséquent, une partie de la consommation d'eau est liée à cette activité.

C'est pourquoi les volumes d'eau de distribution à usage domestique sont assimilés aux volumes consommés par les « petits consommateurs ». Il s'agit en général des usagers dont l'habitation est équipée d'un compteur qui débite moins de 250 m³/an. Cette définition englobe la consommation des ménages et celle liée à certaines activités professionnelles (petits commerces, HORECA...).

Pour en savoir plus :

Fiches de l'état de l'environnement wallon :

http://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/MEN%203.html http://etat.environnement.wallonie.be/contents/indicatorsheets/RESS%203.html

Personne de contact : Julien Charlier (j.charlier@iweps.be) / prochaine mise à jour : décembre 2024